

Lausanne, le 1<sup>er</sup> septembre 2015

Communiqué de presse

Législature 2011-2015

## Quel élu a voté pro-consommateur?

La rentrée a un goût particulier pour les politiques suisses. Les candidats à l'élection parlementaire du 18 octobre prochain sont dans les starting-blocks. Et comme bon nombre d'élus sortants se représentent, autant se remémorer ce qu'ils ont fait jusqu'ici en faveur des consommateurs. La Fédération romande des consommateurs a donc évalué les votes des Conseillers nationaux. Les résultats complets et nominatifs sont disponibles sur [frc.ch/evaluation-parlementaires-2015](http://frc.ch/evaluation-parlementaires-2015).

Pour établir ce classement, quelque 39 votes ont été pris en compte. Des votes qui sont le reflet des thèmes de la Charte des consommateurs élaborée pour les élections de 2011. Certains objets, essentiels, reviennent plusieurs fois. C'est le cas, notamment, de l'initiative Bonhôte sur l'introduction d'un droit de révocation pour le démarchage téléphonique.

En Suisse romande, les votes des conseillers nationaux étaient en faveur des consommateurs à hauteur de 61%. La création de l'Intergroupe parlementaire latin Consommation – une trentaine d'élus de tous bords – a permis de faire bouger certains fronts davantage qu'en Suisse alémanique (48%) et au Tessin (35%).

Les socialistes sont les parlementaires les plus pro-consommateurs (93%). Ils sont suivis de près par les Verts (88%). Tout au long de la législature, ils ont démontré un soutien sans faille aux objets soutenus par la FRC. Viennent ensuite les Vert'libéraux (59%) et le PDC (50%). Le PBD et le PLR votent majoritairement à l'encontre des consommateurs (avec respectivement 39% et 30% de votes favorables). L'UDC ferme la marche (14%).

Ce classement ne note que les élus du National. Les conseillers aux Etats ne disposent pas du vote électronique. Impossible donc de mettre sur pied un rating en bonne et due forme les concernant. La FRC a tout de même suivi les débats et les votes lors d'objets importants pour les consommateurs, permettant de rendre hommage à une délégation romande très engagée.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre, ce contenu est à lire dans *FRC Mieux choisir*, et l'entier des résultats est disponible à la même date sur [frc.ch/evaluation-parlementaires-2015](http://frc.ch/evaluation-parlementaires-2015).

Informations complémentaires:

Mathieu Fleury, Secrétaire général, 021 331 00 90



Active depuis 1959 dans la défense des consommateurs, la Fédération romande des consommateurs (FRC) est une association sans but lucratif, libre de toute influence. La FRC n'est pas un service de l'Etat, mais une organisation privée, reconnue d'utilité publique, qui vit essentiellement des cotisations et des dons de ses adhérents.